



Spectacle Vivant et Métiers d'Art
en milieu rural

Fiche technique et implantation du chapiteau



Descriptif et implantation

Notre chapiteau est de type cirque, opaque - double toile extérieure jaune et rouge, intérieure bleue -avec coupole et corniches.

Il est agréé par le BVCTS- bureau vérificateur des chapiteaux, tentes et structures - J Merville.

Lors de chaque implantation, D'Art en Art s'engage à respecter les règles de sécurité d'accueil du public ,définies par l'Arrêté du 23 janvier 1985.

L'Association D'Art en Art dispose d'une personne pouvant garantir ces dispositions, montage et aménagement du chapiteau.

L'organisateur reste responsable du bon déroulement de sa manifestation et de l' usage qui sera fait du chapiteau.

Surface au sol et conditions d'accueil

dimensions du chapiteau : 12x16 m

emprise au sol : 20x26m

terrain plat souhaité.

Capacité d'accueil

Jauge environ 150places assises

Configurations possibles : gradins, gradins + chaises, chaises, tables et chaises

Gradin homologué suivant les normes de construction NFP90-500et 501. Contrôle BVCTS J Merville

Installation électrique

Prévoir une arrivée électrique avec, si nécessaire, la pose d'un coffret de chantier à proximité du lieu d'implantation du chapiteau (moins de trente mètres). La puissance sera fonction de l'activité prévue sous le chapiteau(spectacle, stages, repas...).



Fiche technique et implantation

Installation de sécurité

L'association D'Art en Art met en place un éclairage de sécurité (blocs et sorties de secours) ainsi que les extincteurs requis.

En cas d'alerte météorologique annonçant un vent supérieur à 90Km /heure ou une couche de neige de 4 cm, l'installation du chapiteau sera annulée.

Equipements complémentaires

En fonction de la durée et de la nature de la prestation prévue, l'organisateur doit prévoir :

- un branchement d'eau
- des toilettes
-

Gardiennage

Le gardiennage du chapiteau et du matériel est assuré par un membre de l'association D'Art en Art qui reste présent sur le site.

Visite préalable

Une visite de terrain préalable à toute implantation du chapiteau sera faite en présence d'un responsable et/ou du technicien de l'association .

L'organisateur s'engage , à la signature du contrat, à respecter scrupuleusement les différents points énoncés dans ce dossier.

Remarque : Les terrains enduits d'enrobés resteront marqués par les trous d'ancrage du chapiteau.

Renseignements : association D'Art en Art

Administration : 04 73 94 82 69

Technique : 07 86 06 43 51

d-art-en-art@wanadoo.fr

www.dartenart.org